

- ❖ **Création d'une aire de remplissage/rinçage sécurisée des pulvérisateurs et de lavage des machines à vendanger avec traitements associés – marché – choix des entreprises**

Lot 1 : Marcoury (Saint-Pons) : 347 612,936 €

Lot 2 : Aquadoc (Pézenas) : 145 220 €

Lot 3 : Agripol (Béziers) : 14 721,60 €

Voté à l'unanimité

- ❖ **Mise à disposition d'illustrations sur la gestion durable des espaces verts – convention avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Languedoc Roussillon (FREDON-LR)**

Aucun impact financier.

Voté à l'unanimité

- ❖ **Exécution des dépenses d'investissement 2015 en l'absence de budget primitif commune.**

25% du budget de l'année précédente pour payer les entreprises.

Voté à l'unanimité

- ❖ **Exécution des dépenses d'investissement 2015 en l'absence de budget primitif service eau/assainissement.**

25% du budget de l'année précédente pour factures en cours.

Voté à l'unanimité

- ❖ **Emplois : CAE**

Besoin d'embaucher 2 personnes en CAE.

Voté à l'unanimité

- ❖ **Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur de la commune.**

811 €/ an.

Adhésion 600 €

Voté à l'unanimité

- ❖ **Convention de mandat pour les études préalables et dossier de création en vue de la réalisation d'une ZAC à vocation d'habitat « Le Brouillau » - dossier de clôture.**

Décalage de la réalisation au vu du contexte du marché de l'immobilier.

- ❖ **Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Languedoc Roussillon – convention d'objectif – annexe financière**

Même convention que l'année précédente (mise à disposition du permanent MJC).